



2/3	<b>Prairies à fourrage des montagnes</b>	<b>38.3</b>
	<b>Prairies de fauche de montagne</b>	<b>6520</b>

### Autres intitulés

Code cahier d'habitat et intitulé :

**6520-2 « Prairies fauchées montagnardes et subalpines des Pyrénées »**

Correspondances phytosociologiques :

**Végétation prairiale, mésophile ou mésohygrophile, méso- à eutrophe**, classe : **Arrhenatheretea elatioris**

**Prairies principalement fauchées**, ordre : **Arrhenatheretalia elatioris**

**Communautés fauchées montagnardes et subalpines**, alliance : **Trisetum flavescens-Polygonum bistortae**

### Caractéristiques de l'habitat

**Conditions stationnelles** : l'habitat a été observé sur le site sur la Neste (de 430 à 790 m d'altitude), sur la Garonne (500 à 560 m) et sur la Pique (590-630 m), sur des pentes nulles à faibles (0 à 50%). Le sol est bien développé, l'ambiance fraîche, en particulier en basse Neste du fait de la nappe phréatique proche de la surface, le milieu est fertile. Sur le site, l'habitat a été observé sur des terrains alluviaux « subactuels », à toutes les expositions (mais les pentes faibles en limitent ici l'influence).

**Physionomie et structure** : prairies élevées (70 cm à 1 m) et denses, riches en espèces, avec une dominante d'hémi-cryptophytes et géophytes ; plusieurs groupes de dicotylédones (Composées, Ombellifères, Renonculacées, Légumineuses, Campanulacées, Scrofulariacées, plantains), offrent une floraison diversifiée en couleurs et sont toujours accompagnées d'au moins une dizaine d'espèces de graminées. La structure peut être complexe avec plusieurs strates imbriquées, correspondant souvent à des stades de floraison étalés dans la saison.

**Cortège floristique** :

**Astrantia major, Heracleum pyrenaicum, Trisetum flavescens, Avenula pubescens, Centaurea nigra ssp. nemoralis, Festuca gr. rubra, Agrostis capillaris, Campanula patula, Crepis pyrenaica, Polygonum bistorta, Geranium sylvaticum, Knautia arvensis, Narcissus poeticus, Viola cornuta, Ranunculus acris, Sanguisorba minor et officinalis, Heracleum sphondylium ss. alpinum, H. s. ssp. pyrenaicum, Malva moschata, Holcus lanatus**

### Observation sur le site

**Observateur(s)** : Parde, Jean-Michel

**Date(s) d'observation** : du 25/05 au 17/07/2007

### Etat de conservation de l'habitat et tendances d'évolution sur le site

**Typicité/exemplarité** : La physionomie (prairies hautes et denses), la persistance de l'usage en fauche dominant, la tranche altitudinale, la diversité spécifique et la présence d'espèces caractéristiques justifient la détermination de l'habitat qui a ici une **bonne typicité**.

**Recouvrement** : les surfaces occupées sont 77.7 ha d'habitat pur, 77.2 ha en mélange (sur 5068.84 ha), occupant respectivement 54 et 45 polygones (sur 4257) et représentant 1.53 et 1.52 % de tous les habitats présents

L'habitat est présent dans l'ensemble du cours de la Neste et sur Garonne et Pique en amont de Saint-Béat et de Cier-de-Luchon. La surface concernée n'est pas négligeable, sa présence est surtout possible

aux altitudes moyennes grâce à la fraîcheur due aux nappes proches de la surface en bord de rivière, situation originale, dans notre cas, qui rattache fortement cet habitat naturel au système hydrographique « Garonne amont » avec une **représentativité faible à moyenne**. Sa préservation est importante en raison de son intérêt patrimonial, de sa raréfaction en dans les Pyrénées, en France et en Europe (abandon de la fauche au profit du pâturage ou abandon total en liaison avec la déprise agricole en zone de montagne) et du bon état de conservation dans lequel l'habitat apparaît ici, là où il a persisté.

#### **Intérêt patrimonial :**

L'habitat héberge une grande **diversité** d'espèces végétales (jusqu'à 52 dans certains relevés), certaines étant situées en limite inférieure de leur aire de répartition (*Sanguisorba officinalis*, *Polygonum bistorta*, *Astrantia major*). Il est favorable à de nombreux **insectes** en particulier les papillons. L'habitat présente également un caractère **mellifère**, avec donc un intérêt apicole.

Sa grande valeur fourragère, tant pour la qualité que pour la quantité produite, lui donne un intérêt irremplaçable dans le contexte de l'**économie traditionnelle** de la montagne.

La séparation des parcelles par des haies et murets de pierres sèches, en plus de l'intégration de l'habitat dans un environnement de pelouses naturelles et milieux forestiers ou rocheux, lui confère en outre, lorsque ces éléments sont restés en état, un intérêt **paysager** non négligeable.

**Dynamique de la végétation** : Cet habitat semi-nature a été façonné par l'homme depuis des temps immémoriaux, la coupe, le fanage, l'épandage régulier de fumier entraînant une évolution de la composition en espèces et de la structure de la végétation. Ses espèces caractéristiques sont cependant indissociables des conditions naturelles (climat montagnard, frais).

La prairie peut avoir été constituée à partir de pelouses naturelles maigres, voire pionnières (dynamique « progressive » à partir de pelouses calcicoles du *Mesobromion*, ou acidiphiles du *Nardetalia*) ou au contraire à partir de défrichement ou déboisement de landes et forêts (dynamique « régressive »). Elles ont aussi parfois été créées sur des zones humides (vallée de la Pique) autrefois asséchées par drainage ou sur des sols naturellement riches et peuvent être alors être associées à des réseaux de rigoles ou de fossés peu profonds, jouant à la fois un rôle drainant et faisant un apport d'eau en période déficitaire.

L'abandon de l'usage conduit rapidement à une fermeture du milieu par des plantes ligneuses, landes à fougères et formations arbustives, puis à son boisement.

L'enrichissement du milieu en éléments minéraux (augmentation des amendements) et le pâturage intensif font régresser le nombre d'espèces présentes. Sa composition floristique et sa structure évoluent alors vers des formations de pelouses non communautaires.

**Habitats en contact** : Aulnaie-Frênaie ou saulaie blanche (**91E0**), Mégaphorbiaies (**UE : 6430**) ; Prairies maigres de fauche (**UE : 6510**) ; pelouses calcaires (**UE : 6210**) ; fourrés de fougère aigle ou ronces et fruticées (Cor. : 31.8) ; formations pionnières arborées et forêts (Cor. : 41).

**Synthèse globale sur l'état de conservation** : **bon** pour la plupart des unités observées qui sont encore en usage ; mais certaines unités sur les replats et bassins alluviaux sont en concurrence avec la culture du Maïs. D'autres deviennent des pacages, surtout là où les systèmes d'élevage tendent à se déstructurer, enfin, l'effet d'abaissement de la nappe est susceptible se faire sentir à proximité des gravières en progression sur certaines parties de la basse-Neste.

### **Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site**

Le maintien de la fauche avec des amendements modérés et exportation du foin, permettent de pérenniser le cortège végétal caractéristique. Tant que la fauche pour la mise en réserve de foin a un caractère principal et que le pâturage reste secondaire (en exploitation dérobée et sans surcharge marquée).

L'abandon de la fauche et de l'usage agricole : entraînent la **colonisation par les ligneux**.

Abandon de la fauche et/ou augmentation de l'usage pastoral ou des amendements : évolution de l'habitat vers des **formations plus nitrophiles et moins riches en espèces**, non communautaires.

## Objectifs conservatoires sur le site

- Maintenir la fauche des prairies
- Rationaliser la fertilisation

## Préconisations de gestion

Inventorier et valoriser les ressources fourragères ; maintenir la fauche (ou restaurer après débroussaillage si nécessaire) dans un cadre économique **et** conservatoire ; veiller au maintien ou à la restauration de l'exploitation extensive traditionnelle de la prairie (amendements raisonnés, favoriser la fauche du foin et du regain ; si pâturage sur regain, veiller à maintenir et répartir une charge modérée).

Valoriser les aides disponibles dans le cadre de contrats adaptés, pour aider les éleveurs à maintenir la fauche, voire pour la restauration de parcelles difficiles d'accès et d'une manière générale en cas de faible rentabilité.

Mise en place de contrats agricoles spécifiques, suivi du maintien de la richesse floristique des parcelles, regroupement et valorisation des connaissances sur cet habitat dans le contexte des Pyrénées centrales.

## Sources documentaires

MNHN, Cahier d'Habitats Agro-Pastoraux (Tome 4, vol.2)

<http://eunis.eea.europa.eu>

<http://inpn.mnhn.fr>

<http://natura2000.environnement.gouv.fr>

GRUBER M., 1985. Les prairies de fauche des *Arrhenatheretea* Br.-Bl. 1947 des Hautes-Pyrénées. Bull. Soc. Linn. Provence 37 : 101-108.